

Encaissement et réaffectation d'une subvention du Ministère de la Culture et de la Communication au titre des actions dans les Musées en l'an 2000

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Franche-Comté) accorde une subvention totale de 245 000 F pour les expositions et les actions programmées en 2000 dans les musées.

- 100 000 F pour l'exposition «Les Elèves d'Ingres» au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie) :

Budget de l'exposition «Les Elèves d'Ingres»			
Dépenses		Recettes	
Assurances, transport	100 000 F	Ville de Besançon (BP 2000)	200 000 F
Catalogue, cahier des dessins	110 000 F		
Communication	85 000 F	Ministère de la Culture	100 000 F
Muséographie	5 000 F		
Total	300 000 F	Total	300 000 F

- 35 000 F pour l'exposition «Se taire est impossible» au Musée de la Résistance et de la Déportation :

Budget de l'exposition «Se taire est impossible»			
Dépenses		Recettes	
Réalisation	47 000 F	SEM de la Citadelle	30 000 F
Communication	9 000 F	Ministère de la Culture	35 000 F
Publication	60 000 F	Cahiers Intempestifs Editions	30 000 F
Médiation	20 000 F	Ville de Besançon	41 000 F

- 25 000 F pour les actions en direction du public scolaire,

- 70 000 F pour des actions en direction des autres publics : Journal des Musées, édition d'une collection «En famille à la Citadelle» et autres documents d'aide à la visite pour les expositions temporaires,

- 15 000 F pour la collecte de témoignages réalisée par le Musée du Temps.

Le Conseil Municipal est invité à inscrire au budget de l'exercice courant le montant de la subvention dès réception de l'arrêté attributif :

* en recettes, à l'imputation 92.322. 7471.52000, pour 245 000 F,

* en dépenses, aux imputations :

- 92.322.6241 (frais de transport). 52010 pour 50 000 F,
- 92.322.6236 (impression).52010 pour 145 000 F,
- 92.322.6236 (impression).52040 pour 35 000 F,
- 92.322.6236 (impression).52020 pour 15 000 F.

«M. FERREOL : J'attire votre attention sur le journal des musées qui est une initiative faite en direction des nouveaux publics, vous l'avez certainement déjà découvert, donc c'est une formule que nous voulons pérenniser puisqu'il semble que ce type de document manquait.

M. LE MAIRE : «En famille à la Citadelle».

M. BONNET : Monsieur le Maire, je voudrais profiter de ces points pour revenir de façon constructive sur le débat qui avait été tenu il y a quelques mois quant aux statues de MORELLET. Le temps passe et les statues sont intégrées dans le paysage urbain. Je suis de ceux qui se sont abstenus au départ parce que j'avais été un peu gêné par les propos de MORELLET qui parlait d'oeuvre monumentale et dérisoire et pour le coût. Cela me paraissait un peu délicat mais ça s'intègre et je reconnais à M. FERREOL une politique culturelle pouvant permettre aux différents courants de l'art contemporain d'être représentés à Besançon. Toutefois je pose la question d'une pédagogie vis-à-vis des Bisontins et autres qui passent devant car s'agissant d'un art qui est quant même assez abstrait, géométrique voire mathématique, il n'est pas forcément évident de le comprendre. Et il y aurait peut-être moyen de donner des explications aux passants. Il y a un panneau Decaux il me semble au bout de l'avenue de la Gare d'Eau qui nous dit régulièrement qu'on peut, si on veut aller à Lons-le-Saunier aller tout droit sinon on prend le tunnel, est-ce qu'on ne pourrait pas y intégrer des explications sur la sculpture de MORELLET ?

M. LE MAIRE : Ce n'est pas nous qui gérons le panneau Decaux.

M. FERREOL : On va examiner la proposition mais concernant les panneaux, vous avez pu noter que sur le secteur il y en a déjà beaucoup et il me semble qu'un certain nombre d'ailleurs gênent beaucoup à l'appréciation de cette oeuvre. Par contre, je crois que vous posez une question qui est une vraie question et assez complexe. C'est vrai que si nous avons souhaité, à la suite de cette installation, qu'il y ait une acquisition au Musée des Beaux-Arts, si nous avons souhaité qu'il y ait systématiquement au sein de la politique d'exposition du Musée chaque année une exposition consacrée à l'art contemporain avec un effort de pédagogie, de sensibilisation en particulier des enfants, c'est parce qu'il nous semble que cette coupure hélas très importante dans notre société entre l'art qui se fait à notre époque et des musées qui trop souvent, je dirais s'arrêtent à une conception du patrimoine peut-être un peu figée, c'est-à-dire qui s'arrête à un certain moment de l'histoire, est très grave. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité chaque fois que nous le pouvons et même modestement, réparer cette coupure. Je vous signale qu'à la fin de cette semaine il y a une exposition au Musée des Beaux-Arts qui donne carte blanche au conservateur pour inviter 9 ou 10 artistes qui travaillent en Franche-Comté. Et chaque année nous faisons ce type de manifestation. Je pourrais en décrire d'autres même si ça se sait peu, la présence par exemple dans un quartier difficile comme la Grette -on n'en

parle pas mais il y a depuis deux ans je crois- dans l'atelier des résidences d'une équipe de jeunes plasticiens contemporains qui travaillent sur le thème de l'image pour justement essayer de lutter contre cette séparation. Mais il me semble, même si au début ça choque un peu, on le sait, il y a plein d'exemples en France, que c'est aussi par une familiarisation des choses, des lignes, des formes que les choses se passent.

M. LE MAIRE : Vous savez la statue qui a le plus de succès à Besançon ? Jouffroy d'Abbans. De nombreux touristes m'ont dit : c'est formidable, on est arrivé devant là !

M. FERREOL : Par rapport à ce que vous venez de dire, Monsieur le Maire, il faut bien montrer aussi qu'il n'y a pas qu'une seule forme et qu'une seule esthétique, que le problème, je l'ai dit souvent, c'est une pertinence entre la proposition et le lieu, c'est ça l'art dans la ville. Jouffroy d'Abbans fonctionne non pas parce que c'est une statue figurative qui nous donne à voir Jouffroy d'Abbans à qui elle ne doit pas ressembler d'ailleurs car personne ne sait quel était son visage mais par cette relation très forte entre ce personnage de plain pied et l'ensemble des façades des quais Vauban. Nous sommes en train de réfléchir avec Michel ROIGNOT à une autre proposition de ce type-là que j'espère vous verrez prochainement, autour aussi de personnages célèbres de Besançon qui je crois devraient bien s'intégrer au cadre.

M. FOUSSERET : Je me dis qu'au fond effectivement puisqu'à Besançon il y a eu tant d'hommes célèbres, et c'est vrai que lorsqu'on passe sur ce quai Veil Picard, il y a toujours quelqu'un devant cette statue, ne pourrait-on pas imaginer une suite qui constituerait un atout touristique pour Besançon en regroupant tout au long de la ville des statues d'hommes célèbres puisqu'en fait ça ne coûte pas forcément très cher et que c'est très original parce que personnellement je ne l'ai jamais vu nulle part ailleurs.

M. LE MAIRE : Vous pourriez penser à Victor HUGO parce que place Granvelle il n'est pas bien mis en valeur. Il y a du pain sur la planche, vous réfléchirez à cela et vous nous ferez des propositions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.